



COMPTE-RENDU du conseil municipal du 25 novembre 2021

**Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 20h00
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire**

* * * * *

Date de convocation : 19 novembre 2021

Étaient présents : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Annie CAMPREDON, Aloïs BUMB, Laurette Deberle

Absents : Benoît BRIAND (pouvoir à Aloïs BUMB), Pauline GROSPEAUD, Gautier LAJOINIE

Secrétaire de séance : Pierre-Jean GALLET

M. le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- dossier de demande de subvention DETR à l'État,
- location du gîte n° 3 Montferrand,
- tarifs 2022 (gîtes, camping, musée, location salles, assainissement, concessions cimetièrè)
- tarifs 2023 (gîtes),
- questions diverses.

1 - Dossier de demande de subvention DETR à l'État

Le cabinet d'architecture Osmose paysage a travaillé en 2021 avec des représentants du conseil municipal et quelques habitants du village sur une esquisse de projet d'aménagement du village. L'estimation financière des travaux s'élève à 449 831 € HT. Cela devrait permettre de finaliser l'aménagement du bourg (rue du Forgeron, place de Lachaud et ruelles annexes, une partie de la rue de la Fontaine). Pour constituer l'enveloppe financière du projet, le département 43 serait sollicité à hauteur de 110 000 €, la région AURA à hauteur de 150 000 € et l'État pour 95 000 €. La commune de Chilhac interviendrait à hauteur de 94 831 €. Il s'agit aujourd'hui d'estimations financières nécessaires à la constitution de demandes de subventions, le projet n'étant qu'à une phase d'esquisse.

Pour porter ce projet, M. le Maire demande au CM l'autorisation de déposer un dossier de subvention à l'État (DETR) à hauteur de 95 000 €.

Délibération acceptée à l'unanimité

2 - Location du gîte n° 3 Montferrand

Le gîte n° 3 rue de Montferrand est loué depuis septembre par M. Edouard Duterte qui demande une prolongation de l'accord passé avec la mairie. La location est proposée en prolongation aux mêmes conditions jusqu'à la fin du mois d'avril.

Délibération acceptée à l'unanimité

3 - Tarifs 2022

Véronique Brissaud a proposé au conseil municipal de nouvelles grilles tarifaires concernant la location des gîtes, des salles communes, du camping et de sa buvette ainsi que du musée pour l'année 2022.

Délibération acceptée à l'unanimité

Les tarifs des concessions et cases de columbarium de 2021 sont proposées d'être reconduits pour 2022, soit 180 € la concession et 500 € la case de columbarium.

Délibération acceptée à l'unanimité

Afin de ne pas déséquilibrer le budget assainissement de Chilhac, le conseil municipal a discuté du prix du m³ d'eau sur la commune. Fixé jusqu'à présent à 0,80 € en 2021, il est proposé de le porter à 0,90 € à partir de 2022.

Délibération acceptée à l'unanimité

4 - Tarifs 2023

Véronique Brissaud a proposé au conseil municipal une autre grille tarifaire concernant la location des gîtes à partir de 2023, ceci afin de pouvoir réaliser des devis et répondre aux demandes. Ces tarifs de 2023 sont soumis à la délibération du conseil

Délibération acceptée à l'unanimité

7 - Questions diverses

Suite à des demandes de réfection des terrains de tennis parvenues en mairie, la possibilité de travaux a été discutée, mais à ce jour, la mairie peine à quantifier ce qu'il faut faire et le nombre d'usagers de ces terrains. Une interaction avec les pratiquants est souhaitée.

Mme Mélanie Riondel a mis à disposition un piano à la salle des associations.

L'idée de proposer un espace commun type salle sociale, ouvert à tous et notamment aux jeunes, a été discutée.

Fin de séance à 21h30